

# VILLE DE STAVELOT



## FORMULAIRE 2024 de demande de prime à l'embellissement de façade(s)

Je soussigné(e)  né(e)  /  /  le  
domicilié(e) à  code postal   
rue  N°   
téléphone/GSM   
adresse mail

N° de compte  ( IBAN )  
:  
*Exemple :*  -  -  -   
 B E 3 4 -  1 2 3 4 -  1 2 3 4 -  1 2 3 4

sollicite le bénéfice de la prime communale à l'embellissement de façade

pour une habitation à 4970, localité

rue  N°

Pour être considérée comme recevable, la demande sera introduite **1 mois au moins avant le début des travaux** et comprendra les pièces suivantes :

- Devis d'entrepreneur agréé
- Plan d'implantation situant l'habitation par rapport à la voirie et aux bâtiments voisins, établis à l'échelle du 2000ème au moins et comprenant l'indication des points cardinaux.
- 2 photos minimum illustrant la situation existante
- Un descriptif précis de la situation existante et future (voir feuille suivante)

**Primes énergies disponibles :** Avant d'embellir votre façade, il est judicieux d'isoler celle-ci pour diminuer vos consommations énergétiques. De nombreuses primes sont distribuées par la région Wallonne. Pour y avoir droit, il faut d'abord faire auditer son logement (pour plus d'informations, veuillez contacter le service énergie de la ville par mail à l'adresse [energie@stavelot.be](mailto:energie@stavelot.be)).

Types de travaux	Situation existante	Situation future
<b>Peintures extérieures</b>  →Couleur (RAL), couche(s) de fond, qualité du support, couleurs des bâtiments avoisnants		
<b>Bardage (pose)</b>  →Matériaux , couleur, type (ardoises nat. ou art., asbeste ciment, bois, dimensions), type de pose, justification esthétique, justification technique		
<b>Bardage (enlèvement)</b>  →Matériaux, type, supports sous-jacents.		
<b>Sablage, rejointoyage  et nettoyage</b>  →Type et qualité du support, couleur des Joints		

**\*Le remplacement des châssis n'est pas pris en compte par la présente prime.**

Une fois votre demande réceptionnée, celle-ci sera analysée par le service urbanisme qui reviendra vers vous endéans les 20 jours ouvrables pour vous signaler si vos travaux nécessitent une demande de permis d'urbanisme ou non.

Fait à

le

 /  / 

Signature

RESERVE A L'ADMINISTRATION

DATE DE RECEPTION:  
AGENT TRAITANT:

DOSSIER COMPLET:  OUI /  NON

N° DE DOSSIER: